



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection pédagogique du second degré

Inspection pédagogique du second degré

Montpellier, le 10 septembre 2022

Affaire suivie par :

Thierry Duclerc
Doyen des IA-IPR
Tél : 04 67 91 45 79
Mél : thierry.duclerc@ac-montpellier.fr

Béatrice Cheutin
Doyenne des IEN-ET-EG

Tél : 04 67 91 49 94
Mél : beatrice.cheutin@ac-montpellier.fr

Monsieur Thierry Duclerc
Doyen des IA-IPR
Madame Béatrice Cheutin
Doyenne des IEN-ET-EG-IO

à

Mesdames et Messieurs les professeurs

Rectorat
31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
Cedex 2

S/c de
Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement
Madame et Messieurs les directeurs académiques
des services de l'Éducation nationale

Objet : Lettre de rentrée des corps d'inspection du second degré

Chères et chers collègues,

A l'aube de cette nouvelle année scolaire nous souhaitons la bienvenue aux professeurs débutants ou expérimentés qui rejoignent l'académie de Montpellier et que nous sommes heureux d'accueillir. Nous remercions chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement renouvelé au service de la réussite des élèves et tout particulièrement pour la bonne conduite des examens de la session 2022. Nous tenons aussi à dire notre reconnaissance et celle de notre institution pour celles et ceux parmi vous qui accompagnent les enseignants stagiaires de notre académie, quel que soit leur statut, ainsi que les étudiants de master 1 et de master 2 MEEF en stage de pratique accompagnée, en immersion ou en responsabilité. Votre engagement auprès d'eux, vos conseils, constituent une part essentielle du processus de formation dans lequel ils sont engagés.

Cette année scolaire s'inscrit dans la continuité des priorités portées par la [circulaire de rentrée ministérielle](#), à savoir la réussite de chacun par la **maitrise des savoirs fondamentaux, l'égalité des chances et la mixité scolaire, l'engagement de tous pour le bien-être à l'école**. Ces priorités s'incarnent dans l'académie de Montpellier dans les différents pôles pédagogiques qui coordonnent les dispositifs et missions mises au service de cette ambition.

En tout premier lieu, il nous importe de permettre à chaque élève de s'épanouir et de réussir en dépit des freins sociaux, culturels ou économiques. Parmi les dispositifs proposés, au collège, **Devoirs faits doit notamment constituer un véritable levier pédagogique** : bien plus qu'une étude surveillée, ce dispositif permet en effet de réfléchir en équipe à la question du travail personnel de l'élève dans la classe et hors la classe. Ce sont aussi les objectifs et le sens des devoirs qui peuvent être ainsi rendus plus explicites pour les élèves et les familles. Cette réflexion pourra se nourrir du [tome II du guide Devoirs faits, paru le 21 juillet 2022](#).

Conformément au premier axe de notre projet d'académie, **la transmission et l'appropriation du principe de laïcité et des valeurs de la République** demeurent au cœur de chaque enseignement. Le déploiement des formations laïcité/valeurs de la République pour tous les personnels se poursuivra cette année. L'ambition de l'inspection est aussi d'encourager, d'accompagner et de promouvoir les actions menées dans notre académie sur cette question et d'aider au renforcement d'une culture commune pour toutes les disciplines au sein des établissements ([La République à l'École, 2021](#)).

La promotion de l'égalité entre les filles et les garçons, la prévention des stéréotypes sociaux et de genre sont aussi au centre de nos pratiques, dans le quotidien de la classe et dans l'accompagnement à l'orientation des élèves, comme la lutte contre toute forme de discrimination.

L'engagement pour **l'environnement et le développement durable** constitue également l'une des priorités de cette année ; c'est une thématique présente dans tous les programmes, qui trouve sa place dans chaque discipline pour permettre aux élèves de bien mesurer les défis contemporains; le Conseil supérieur des programmes engagera d'ailleurs cette année une réflexion dans ce domaine. L'éducation au développement durable s'appuie sur les connaissances et se construit par l'action à différentes échelles : l'ensemble de la communauté éducative

est incité à soutenir les écodélégués élus ou désignés dans chaque classe de collège et de lycée

Il nous faudra en outre poursuivre et amplifier notre travail collectif sur la **place de l'oral au collège et au lycée**. Les préparations de l'épreuve orale du DNB, du Grand oral du baccalauréat mais aussi de l'épreuve orale du chef d'œuvre en lycée professionnel nous ont montré tout l'intérêt de ce travail interdisciplinaire, régulier, sur les compétences orales et ce qu'il apportait comme enrichissement aux compétences des élèves, notamment dans la perspective de leur poursuite d'études

Au lycée professionnel plus spécialement, les actions et mesures de la **transformation de la voie professionnelle** s'inscrivent pleinement dans le cadre fixé par la circulaire de rentrée 2022 d'une école engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être. La mise en oeuvre des avancées pédagogiques que représentent les familles de métiers en classe de seconde professionnelle, la co-intervention, la réalisation du chef d'oeuvre et les modules de préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études doit être poursuivie et approfondie, dans la perspective du déploiement d'une réforme ambitieuse.

Nous attirons votre attention sur les **tests de positionnement de seconde générale et professionnelle et 1ère année de CAP qui vont se dérouler du 12 au 30 septembre**. L'objectif majeur des tests de positionnement de seconde est de mettre en oeuvre des dispositifs d'accompagnement personnalisé adaptés. Vous trouverez sur le [site d'Eduscol des fiches ressources](#) qui constituent un appui pour exploiter pédagogiquement ces tests de positionnement. [Au collège, les évaluations nationales standardisées](#) constituent également pour les professeurs et les équipes pédagogiques des repères permettant de mieux cerner les besoins et les réussites des élèves et d'adapter son enseignement.

L'évaluation des acquis des élèves au collège et au lycée -qui devra être mise en relation avec leur parcours d'orientation- et sa place dans les processus d'apprentissage, constituent désormais de réels enjeux de culture commune. Les inspecteurs référents poursuivront activement leur travail d'accompagnement des équipes sur cette question.

En cette rentrée 2022, la **création des Écoles Académiques de la Formation Continue (EAFC)** est une opportunité pour repenser une offre de formation au service du développement de compétences de tous les personnels. En lien avec les universités, l'EAFC vous propose une offre de formation renouvelée, structurée en cycles et en parcours :

- Un cycle propose une offre large de parcours de formation et s'adresse à une même catégorie de personnels, à un public cible ou à un collectif (cycle dédié aux personnels d'éducation, cycle dédié aux personnels enseignants néo-titulaires, cycle dédié aux personnels de direction...)
- Un cycle peut comporter plusieurs parcours de formation. Un parcours de formation est un ensemble cohérent de modules de formation.



A tout moment vous pouvez [solliciter un ingénieur de formation de l'EAFC](#) pour avoir des conseils et être accompagnés dans la construction de parcours de formation personnalisés. Vous retrouverez dans le **Programme Académique de Formation 2022-2023 (à télécharger)** tous les parcours de formation qui vous sont proposés dès cette rentrée. Vous retrouvez toutes les [informations nécessaires à votre inscription sur accolad](#) (Tel : 04.67.91.50.11 / Mel : ce.receaafc@ac-montpellier.fr)

Nous vous rencontrerons tout au long de l'année, individuellement ou collectivement, à travers les rendez-vous de carrière et les visites-conseils, mais aussi dans le cadre de l'exploitation des évaluations nationales, de soutien aux projets pédagogiques et des formations. Nous serons à votre écoute pour répondre à vos questions, vos demandes de conseils et pour vous encourager.

Chères et chers collègues, nous vous souhaitons une très bonne année scolaire. Nous vous remercions pour votre investissement essentiel au service de la réussite de tous les élèves.

Doyen des IA-IPR
Thierry Duclerc

Doyenne des IEN-ET-EG-IO
Béatrice Cheutin